



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/807

Bilan des opérations foncières réalisées sur l'exercice budgétaire 2020

Direction Centrale de l'Immobilier

**Rapporteur :** M. GODINOT Sylvain

<b>SEANCE DU 27 MAI 2021</b>
------------------------------

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1 JUIN 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 17 MAI 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 8 JUIN 2021

---

**PRESIDENT :** M. DOUCET Grégory

**SECRETAIRE ELU :** Mme HENOCQUE Audrey

**PRESENTS :** M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, M. BLANCHARD, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS :** Mme VIDAL, Mme FRERY (pouvoir à Mme POPOFF)

**ABSENTS NON EXCUSES :** ?

2021/807 - BILAN DES OPERATIONS FONCIERES REALISEES SUR  
L'EXERCICE BUDGETAIRE 2020 (DIRECTION CENTRALE  
DE L'IMMOBILIER)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 11 mai 2021 par lequel M. le Maire expose  
ce qui suit :

Conformément aux dispositions de l'article L 2241-1 du code général des collectivités  
territoriales, notre assemblée est appelée à délibérer sur le bilan annuel des opérations  
foncières réalisées par la Ville ou ses mandataires sur l'exercice budgétaire 2020. Ce  
bilan figure dans les tableaux joints au présent rapport.

Ce bilan sera annexé au compte administratif.

Vu l'article L 2241-1 du code général des collectivités territoriales ;

Vu les tableaux relatifs aux acquisitions et aux cessions 2020 ;

Oùï l'avis de la commission Transition écologique - Mobilités ;

**DELIBERE**

Le bilan annuel des opérations foncières réalisées sur l'exercice budgétaire 2020 est  
approuvé.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Grégory DOUCET